



Site classé
Patrimoine
national



Château de La Guerche et ses abords

Allier

Date de l'arrêté : 16 avril 1943

Communes concernées : Nassigny

Superficie : 0,93 ha

Ce château du XII^{ème} siècle, encore bien conservé dans son aspect extérieur, retient l'attention du touriste qui circule sur la route nationale N144 entre Bourges et Montluçon. En 1943, lorsque intervient le classement, l'édifice est menacé d'abandon. Faute de tuiles plates pour réparer la toiture endommagée, il risque de tomber en ruine et d'être transformé en carrières de pierres de taille. La loi de 1930 est donc ici utilisée pour protéger une architecture menacée, ce qui d'ordinaire relève bien plus de la loi de protection des Monuments Historiques.

Une image ancienne montre le caractère très rural du site : devant, une mare avec des canards, quelques arbres et plantes d'ornement aux abords du château. Ce caractère rural a disparu et un jardin est aujourd'hui entretenu sur toutes les parcelles alentour.

Le château est bien visible depuis la route N144, pendant les quelques secondes que dure le passage sur le tronçon ouvert. Une allée et sa pelouse mettent en scène l'arrivée. Depuis le jardin, la vue se déploie sur une belle campagne de bocage.

Pour découvrir à pied le château, il est nécessaire d'entrer sur un terrain privé ce qui, malgré le caractère très accueillant du lieu, ne se fait pas sans un léger sentiment de transgression.

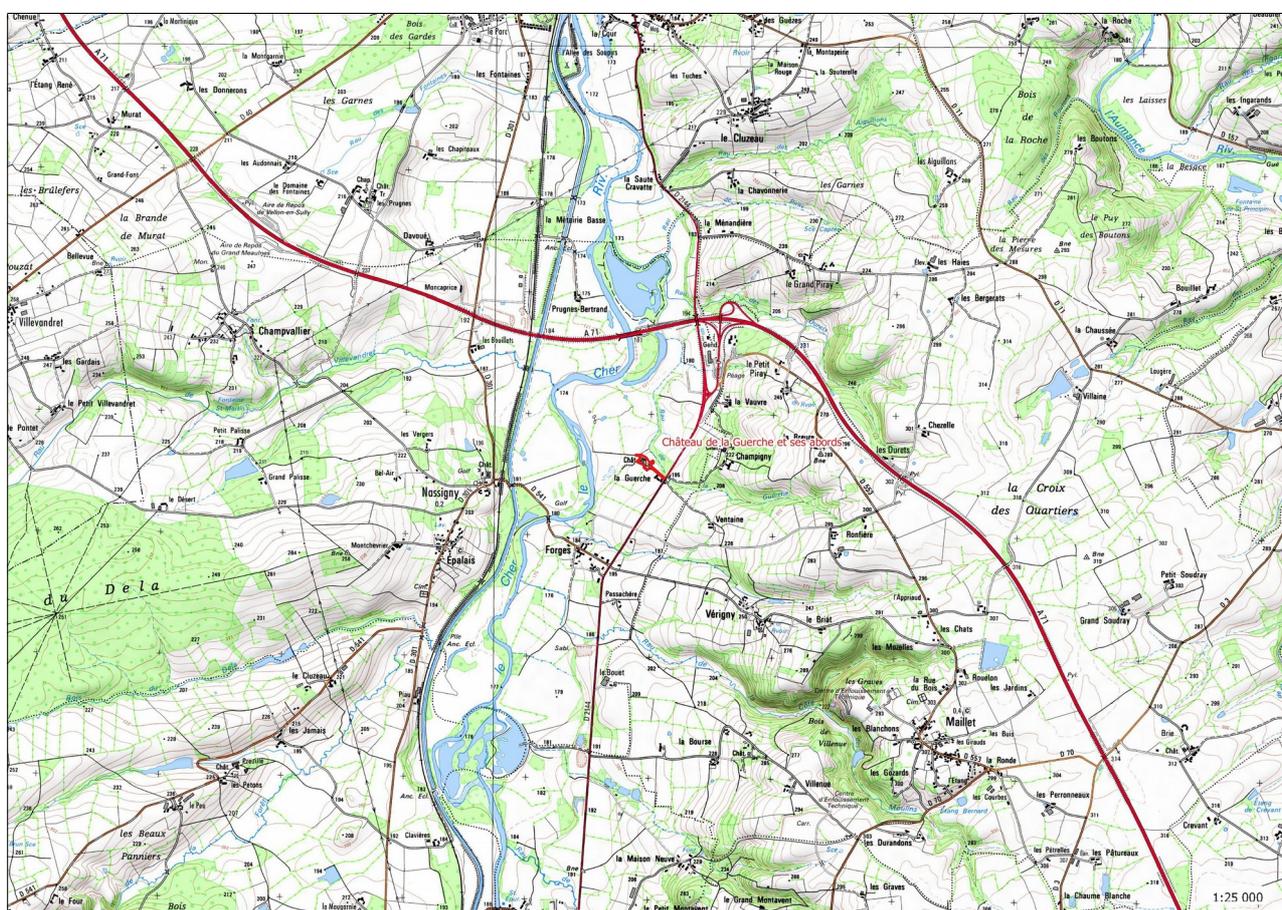
Type d'intérêt

Pittoresque

Accès

Privé

Carte du site



Mise à jour : DREAL 2016

